



Office de la consommation
 Qualité et distribution de l'eau
 Chemin des Boveresses 155
 CH - 1066 Epalinges



STS 0176

Commune de Grandson
 Rue Basse 57
 1422 Grandson

Epalinges, le 26.06.2023

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 23-VD-20179

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Grandson
 Prélèvement du : 20.06.23
 Date arrivée : 21.06.2023
 Effectué par : Monsieur Christophe BRISSI

ÉCHANTILLONS

23-67181 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson
 23-67183 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
 23-67185 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
 23-67187 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
 23-67189 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 2 - Lac de Neuchâtel, 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57, 1422 Grandson

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 23-67181

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 21.4 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	110 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	120 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67183

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 21.1 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	110 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67185

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 21.4 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	140 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	140 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67187

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 21 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 23-67189

Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57,
1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 21.2 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.


LE CHIMISTE CANTONAL